

# Elections aux Conseils Centraux

Du 16 au 19 mars 2021

Modalités du vote électronique  
Personnels

# Modalités du vote électronique - PERSONNELS

Les prochaines élections aux conseils centraux se feront par vote électronique.

**J-15**  
Réception  
de votre  
identifiant  
par courriel

**Du 16 mars à 10h00 au 19 mars à 16h00**  
Période de vote

Les informations seront  
envoyées sur votre adresse  
[@u-pec.fr](mailto:@u-pec.fr)

A cette date, vous recevrez un  
courriel vous indiquant :

1. le lien vers la plateforme de  
vote ;
2. votre identifiant pour y  
accéder.

**A noter :** votre mot de passe  
est votre numéro de matricule,  
qui figure au dos de votre carte  
professionnelle et se trouve  
également sur votre espace  
personnel SIHAM > [Trouver son  
numéro de matricule \[lien vers  
le guide SIHAM\]](#)

## Comment voter ?

Le mode d'emploi est accessible ici :

Il se situe dans les menus situés à droite de la page internet, sous le titre  
MODALITÉS DE VOTE > [Mode d'emploi du vote électronique \[lien vers le  
mode d'emploi\]](#)

1. Je clique sur le lien vers la plateforme
2. Je renseigne : mon identifiant et mon mot de passe personnels



Le lien vers la plateforme et votre identifiant sont uniquement envoyés sur  
l'[adresse mail professionnelle UPEC](#).

Si vous avez perdu vos identifiants pour accéder à votre boîte mail, vous pouvez les  
récupérer via le lien suivant : <https://sesame.u-pec.fr/selfservice/>  
Les personnes n'ayant pas réussi ou n'ayant jamais disposé d'adresse mail UPEC doivent  
envoyer un email à l'adresse suivant : [mathassa.bouala@u-pec.fr](mailto:mathassa.bouala@u-pec.fr)

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

**Rédacteur**  
DAJG

elections@u-pec.fr  
Tél. 01 45 17 10 31